ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DEFORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

X (1) Communauté française

O (1) Libre confessionnel

O (1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : J. STEENSELS, Président du Conseil de Coordination.

Date et signature :

2. Intitulé de l'unité de formation :

UF MARECHALERIE: FERS FRANÇAIS – NIVEAU 2

CODE DE L'U.F. 2021/10 U 11 E2

CODE DU DOMAINE DE FORMATION:

203

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n°

de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n°

de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de :

X (1) transition

O (1) qualification

du degré:

X (1) inférieur

O (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)		
Technique	0	Technique	0	
Economique	0	Economique	0	
Paramédical	0	Paramédical	0	
Social	0	Social	0	
Pédagogique	0	Pédagogique	0	
Agricole	0	Agricole	0	
Maritime	0	Maritime	0	

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel: O(1) oui X(1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme du (des) cours:

Repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation	Code du domaine de formation :	203
11 Horaire minimum de l'unité de formation :		

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	Classement du(des) cours	Code U	Nombre de périodes
TRAVAUX PRATIQUES DE MARECHALERIE	PP	С	160
·			
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		40
		Total des périodes	200

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

b)	Décision de	l'Administrateur	pedag	gogique	relative a	u dossier	pedagogique

ACCORD PROVISOIRE PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Signature: Date :

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Page 1

Date: 01/06/2001

UF MARECHALERIE: FERS FRANÇAIS - NIVEAU 2

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et aux demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- d'APPLIQUER une méthode de travail pour réaliser des fers français pour ferrer des chevaux aux pieds normaux et, au départ des consignes reçues, de réaliser des fers français pour pieds présentant des défauts ou maladies couramment rencontrés dans le métier et de les appliquer sur pieds morts;
- d'UTILISER et ENTRETENIR les outils et le matériel du maréchal-ferrant dans les règles de l'art ;
- d'APPLIQUER des connaissances techniques adéquates dans la réalisation de fers français ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique.

UF MARECHALERIE: FERS FRANÇAIS – NIVEAU 2

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

En disposant d'une forge au gaz ou au charbon, de machines et de l'outillage courant d'un maréchalferrant, en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail, l'étudiant sera capable :

- de REALISER le croquis d'un fer français simple avec ses spécifications ;
- d'UTILISER l'outillage du maréchal-ferrant et de REALISER à partir de lopins, des fers antérieurs et postérieurs français simples pour pieds normalement conformés en respectant les critères de fabrication;
- d'APPLIQUER ceux-ci sur pieds morts ;
- d'ASSURER l'entretien de premier niveau des différents outils et machines du maréchal-ferrant ;
- d'EXPLIQUER oralement le fonctionnement et l'utilisation des machines et outils courants du maréchal-ferrant en employant correctement le vocabulaire technique y afférent.

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Attestations de réussite des U.F. - « Maréchalerie : fers français - niveau 1 »

- « Maréchalerie : fers anglais - niveau 1 »

- « Maréchalerie : fers correcteurs - niveau 1 »

dispensées dans l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

ANNEXE 3

Page 1

Date: 01/06/2001

UF MARECHALERIE: FERS FRANÇAIS – NIVEAU 2

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de travaux pratiques, il est recommandé de respecter les normes de sécurité prévues dans les ateliers et de travailler avec deux étudiants par poste de travail.

Page 1

Date: 01/06/2001

UF MARECHALERIE: FERS FRANCAIS – NIVEAU 2

4. PROGRAMME DU COURS

Travaux pratiques de maréchalerie

Au départ d'une forge au charbon ou d'une forge au gaz, en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail, en disposant d'un modèle ou d'un croquis de fer français, en préparant et en vérifiant l'outillage nécessaire pour la mise en œuvre du travail demandé et en utilisant le vocabulaire technique approprié, l'étudiant sera capable :

Au niveau des compétences professionnelles	Au niveau des compétences technologies		
de REALISER :	de DECRIRE et d'EXPLIQUER l'application de ces fers ;		
un fer antérieur ordinaire français pour chevaux lourds; un fer postérieur ordinaire français pour chevaux lourds; un fer postérieur français à pince tronquée pour chevaux lourds; un fer antérieur à 3 pinçons et 10 étampures; un fer postérieur à la Turque renversée plat; un fer postérieur à pince tronquée pour chevaux légers; un fer antérieur fermé;	de REALISER le croquis d'un fer français ;		
de SOUDER à l'électrode enrobée ;			
de CINTRER ou FORGER des fers à partir de lopins, pour pieds antérieurs et postérieurs normalement conformés et pour ceux présentant des défauts ou maladies couramment rencontrés dans le métier;			
de TRAVAILLER sur des chevaux aux pieds normalement conformés ;	de COMPRENDRE le caractère et la sensibilité des animaux confiés ;		
de DETERMINER l'aplomb et les allures ;	d'APPRENDRE à ABORDER et à MANIPULER ceux-ci ;		
de DEFERRER, PARER, PRENDRE les mesures ;	d'APPRENDRE à se placer en dessous d'eux ;		

Page 2

Date: 01/06/2001

UF MARECHALERIE: FERS FRANCAIS - NIVEAU 2

Au niveau des compétences professionnelles	Au niveau des compétences technologies
de FORGER le fer, le BROCHER et ACHEVER le pied ;	de DECRIRE et CHOISIR le type de clou le mieux approprié ;
de TRAVAILLER sur pieds morts présentant des défauts ou maladies couramment rencontrés dans le métier ;	
d'UTILISER le travail ;	de RESPECTER les consignes de sécurité ;
	de DECRIRE le travail et en connaître le fonctionnement ;
disqueuse, la pierre à meuler, la foreuse sur colonne, l'enclume, l'étau, la lopinière, les étampes et les aimants ;	de DIFFERENCIER les différents outils et machines utilisés ;
	d'EXPLIQUER l'utilisation rationnelle des outils et machines utilisés ;
	d'EXPLIQUER les opérations de maintenance intervenant sur les outils et les machines utilisés ;
d'UTILISER le poste à souder ;	d'EXPLIQUER le mode opératoire ;
d'UTILISER les brochoirs, les dégorgeoirs, les	de DIFFERENCIER les différents outils utilisés ;
triçoises, les tenailles « tire-clous », les mailloches, les rogne-pieds, les rainettes (gauche, droite, double), la râpe, la tenaille à parer, la pince à river, la pince à souder, les clous et la « servante » ;	d'EXPLIQUER et JUSTIFIER l'utilisation rationnelle des outils utilisés ;
	d'EXPLIQUER les opérations de maintenance intervenant sur ces outils ;
de FORER, de TARAUDER et METTRE en place des mordax, des pointes de tungstène et des crampons à visser;	de DECRIRE un forêt, un taraud ;
	de JUSTIFIER la lubrification lors d'un perçage ou d'un taraudage ;
	de CHOISIR les paramètres de coupe lors du perçage ;
de SOUDER au feu.	d'EXPLIQUER l'entretien du feu (forge au charbon)
	de DECRIRE le mode opératoire.

Remarques méthodologiques:

Les compétences technologiques doivent être développées suivant l'évolution des compétences professionnelles.

Les compétences technologiques peuvent être expliquées à l'atelier ou dans un local de technologie.

UF MARECHALERIE: FERS FRANCAIS - NIVEAU 2

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de la réussite, en disposant d'une forge au gaz ou au charbon, des machines et de l'outillage courant d'un maréchal-ferrant, en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail, l'étudiant sera capable :

- de REALISER le croquis d'un fer français simple ou pour des pieds présentant des défauts ou maladies couramment rencontrés dans le métier ;
- d'UTILISER l'outillage du maréchal-ferrant et de REALISER, à partir de lopins, des fers antérieurs et postérieurs français simples;
- d'APPLIQUER ceux-ci sur des chevaux ;
- de REALISER des fers antérieurs et postérieurs français pour pieds présentant des défauts ou maladies couramment rencontrés dans le métier ;
- d'APPLIQUER ceux-ci sur pieds morts ;
- d'EXPLIQUER oralement le fonctionnement et l'utilisation des machines et outils courants d'un maréchal-ferrant et de les UTILISER ;
- de SOUDER au feu ou à l'électrode enrobée.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des critères de fabrication des fers réalisés ;
- la précision des gestes professionnels ;
- la capacité de communiquer en utilisant le vocabulaire technique approprié;
- la mise en œuvre des consignes de sécurité;
- l'organisation rationnelle de son poste de travail .

Page 1 Date: 01/06/2001

UF MARECHALERIE: FERS FRANCAIS – NIVEAU 2

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.